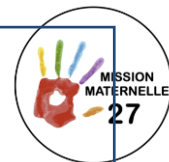


# PAS A PAS

## Observation du langage et du comportement à 3 ans (OLC3)

2022/2023



### 1- RENSEIGNEMENT DU QUESTIONNAIRE

- Information des parents en début d'année.
- De **novembre à janvier** pour les enfants nés au cours du premier semestre.
- De **février à mai** pour les enfants nés au cours du second semestre.
- Renseignement par l'enseignant de la classe sur formulaire papier en s'appuyant sur le guide méthodologique fourni.
- **Il ne s'agit pas d'une évaluation mais d'un compte-rendu d'observation.**

*NB : Les documents sont à conserver, afin qu'ils soient accessibles aux enseignants de MS.*

### 2- REPERAGE OU NON REPERAGE DE L'ENFANT

#### ENFANT A REPERER

- Si **une réponse** est cochée pour les items de 1 à 4
- Si **plus de 10 items** de 05 à 32 sont échoués (+ de 10 "non")
- Si **plus de 7 items** de 33 à 50 sont échoués (+ de 7 "non")

#### POUR L'ENFANT NON REPERE

- Information des résultats aux parents
- Conservation du questionnaire dans le carnet de suivi des apprentissages

### 3- PREPARATION ET ENVOI DES DOCUMENTS

- L'enseignant-e **informe les parents** des résultats.
- L'enseignant-e envoie au référent de PMI, au psychologue de secteur et au conseiller pédagogiques la photocopie du **questionnaire et de la fiche d'exploitation** des enfants repérés.

### 4- COMMISSION DE CIRCONSCRIPTION

Chaque année, dans chaque circonscription, se tiendront **deux commissions (Janvier-Juin)** qui étudieront le cas des enfants jugés prioritaires pour acter ou envisager les adaptations pédagogiques et /ou rééducatives.

La commission est composée de **représentants de la circonscription, membres du RASED** (Psychologue, Maître spécialisé), de **l'enseignante ressource « troubles spécifiques du langage et des apprentissages » (TSLA), médecin et/ou de l'infirmière de PMI, d'une directrice ou d'un directeur d'école maternelle. Si besoin, un représentant du CAMSP, du CRAN, du CMP, CCAS ou de tout autre partenaire pouvant apporter un éclairage ou une aide, peut être invité.**

**La commission** peut se tenir **collégalement** pour un croisement des regards ou par **secteur de psychologue scolaire (antenne).**

A l'issue de la commission, le formulaire d'exploitation OLC3 sera renvoyé par courriel aux écoles, agrémenté des **conclusions** des partenaires présents à la commission.

### 5- TABLEAU DE SYNTHÈSE ANNUELLE

ACADÉMIE DE NORMANDIE Liberté Égalité Fraternité		DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'EURO			
OBSERVATION DÉPARTEMENTALE DU LANGAGE ET DU COMPORTEMENT DE L'ENFANT DE 3 ANS (OLC3)					
Nom de l'école	Effectif de petite section	Effectif observé	Nombre d'élèves repérés aux items de 1 à 4	Nombre d'élèves ayant obtenu + de 4 "NON" aux items 5 à 12	Nombre d'élèves ayant obtenu + de 6 "NON" aux items

- **Fin juin 2023** le directeur·trice remplit le **tableau de synthèse annuelle des enfants repérés** et l'envoie au conseiller pédagogique de circonscription.
- Le conseiller pédagogique réalise la synthèse pour sa circonscription et la transmet au pôle maternelle ([fabienne.barberis1@ac-normandie.fr](mailto:fabienne.barberis1@ac-normandie.fr)) **début juillet 2023.**